

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

MISHA - Maison Interuniversitaire des Sciences
de l'Homme - Alsace

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de Strasbourg

Université de Haute-Alsace – UHA

Centre national de la recherche scientifique -
CNRS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Anne Baillot, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Nom de la fédération :

Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace

Acronyme de la fédération :

MISHA

Label et N° actuels :

USR 3227 (UAR depuis le 1^{er} janvier 2022)

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2021-2022) :

M. Didier Breton

Nom du porteur de projet (2023-2027) :

M. Didier Breton (jusqu'à fin 2023)

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Anne Baillot, Le Mans université

Experts :

M. Julien Cavero, CNRS, Lyon (Personnel d'appui à la recherche)

M. Laurent Heyberger, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (représentant du CoCNRS)

M. Arnaud Leclerc, Université de Nantes

M. Xavier Prévost, Université de Bordeaux, Pessac

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Philippe Meyzie

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

M. Julien Penin, Unistra

Mme Syvie Rivot, UHA

M. Patrick Soullié, CNRS

INTRODUCTION

HISTORIQUE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNELS

La Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme d'Alsace (MISHA) a été fondée avec les premières MSH en 1979. Elle est devenue MISHA en 1999, a été créée sous son statut actuel en 2002 et est dotée depuis 2008 de locaux sur le campus de l'université de Strasbourg (Unistra). Elle est rattachée à la fois aux activités de l'université de Strasbourg et à celles de l'université de Haute-Alsace (UHA, localisée à Mulhouse et Colmar). En 2022, la MISHA est devenue une UAR.

Elle dispose de 627 m² de locaux propres sur les 6 000 m² environ du bâtiment dans son ensemble, dont elle assure la gestion, la maintenance et l'entretien. Elle héberge, outre 4 UMR, services et plateformes, une bibliothèque de recherche, un institut d'études avancées, deux ITI, et permet à 35 unités de recherche (6 UMR + 29 UR) de bénéficier de locaux réservables (salles de réunion de tailles variées, salle de conférences, salle de visioconférences, salles relais, salle de valorisation et espace de convivialité). Le bâtiment est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, il reste fermé pendant les périodes de fermeture totale de l'université de Strasbourg (3 semaines l'été, 2 semaines en fin d'année). Un agent de l'université est hébergé à la MISHA.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La MISHA est intégrée à un environnement local riche (L'Unistra étant inscrite dans des dynamiques transfrontalières et européennes), et une partie importante des laboratoires SHS de l'Unistra sollicite les services (plateformes, formations, AAP) de la MISHA. Le comité constate qu'il subsiste néanmoins un déséquilibre entre les unités hébergées sur le site (en particulier les UMR) et les autres UR dans leur relation avec la MISHA, les unités présentes physiquement sur le site entretenant des relations particulièrement privilégiées avec l'UAR. L'articulation avec les activités de l'Idex reste limitée, l'intégration n'étant pas identifiée comme une priorité par le pilotage de l'Unistra.

L'université de Haute Alsace est également partie prenante de la MISHA. L'éloignement géographique et la crise sanitaire ont ralenti considérablement le processus d'intégration en cours, qui reprend depuis quelques mois. L'UHA travaille à faire connaître les services de la MISHA à l'ensemble de ses personnels de recherche pour les amener à la solliciter. Cela fonctionne déjà très bien avec un certain nombre d'unités comme l'ILLE et a vocation à être étendu à l'ensemble des laboratoires SHS. Le comité salue la mise en place envisagée d'une permanence MISHA à l'UHA.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Domaine principal : SHS - Sciences humaines et sociales

Panel 1

SHS2 – Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

Panel 2

SHS6 : Histoire générale du passé et des savoirs

Panel 3

SHS5 : Cultures et productions culturelles

Panel 4

SHS3 : Le Monde social et sa diversité

DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Du fait d'une restructuration importante en 2018, le DAE porte principalement sur la période 2018-2021. Depuis lors, la direction est composée d'un directeur (M. Didier Breton, professeur de démographie, jusqu'en 2023) et d'une direction adjointe. En 2016 et 2017, la direction adjointe était assurée par M. Christian Jeunesse (professeur de préhistoire) ; en 2018 et 2019 par Mme Sylvie Donnat (maîtresse de conférences en égyptologie). Depuis 2020, la direction adjointe est composée de Mme Fleur Laronze (maîtresse de conférences HDR en droit social) et de M. Sylvain Perrot (chargé de recherche en archéologie et histoire grecque).

La direction scientifique assure également le suivi des différents pôles et plateformes : M. Didier Breton pour PUD et Ouvroir depuis 2022, Mme Fleur Laronze Ouvroir dans la période précédente, M. Sylvain Perrot pour PhUN et le germanopôle. La direction scientifique travaille en étroite collaboration avec les référents scientifiques des pôles et plateformes.

La secrétaire générale, Mme Sophie Siegel, fait partie de l'équipe de direction et est associée aux processus décisionnels. Son rôle est d'autant plus essentiel qu'elle sera la seule à rester en poste avec l'arrivée de la nouvelle direction et des nouveaux référents scientifiques et nouvelles référentes scientifiques à l'horizon 2024. Elle est la référente du pôle communication, du pôle gestion financière et du pôle accueil et logistique.

EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Les effectifs comportent, par ordre alphabétique de nom de famille des personnes en poste au 31 décembre 2021, comme il est présenté dans le DAE et mis à jour à date de la visite du comité :

- Une chargée de projet
- Un traducteur
- Une ingénieure en Humanités Numériques
- Une secrétaire scientifique
- Deux agents d'accueil
- Un chargé de communication
- Une éditrice
- Une assistante de direction
- Une gestionnaire financière
- Un responsable audiovisuel
- Un informaticien
- Un éditeur numérique
- Une assistante webmaster
- Un agent de maintenance du bâtiment
- Une secrétaire générale
- Une chargée de communication web
- Deux ingénieurs en traitement des données
- Un ingénieur en Humanités Numériques

Ce sont donc au total 20 personnes représentant 18,1 ETP (11 femmes, 9 hommes) : 11 permanents, 2 CDI et 7 CDD.

Ces effectifs sont d'autant plus importants qu'ils ont largement évolué au cours des dernières années, passant de 13 postes en 2016 à 12 en 2018 puis 20 en 2021. Fin 2021, 7 personnels permanents étaient financés par l'Unistra, 4 par le CNRS, ce qui laissait 7 personnels en CDD (4 sur dotation Unistra, 1 sur dotation CNRS, 2 sur dotation ministérielle). Le comité constate et encourage les efforts fournis par la direction, notamment dans sa collaboration avec les tutelles, pour pérenniser l'équipe et avec elle, l'offre de services de la MISHA.

AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La MISHA s'affirme en tant qu'acteur clef de la recherche en SHS dans la région et au niveau national, en se positionnant à partir de pôles de compétences et de services. C'est sans doute l'une des plus grandes originalités de la MISHA au sein des RhMSH que d'avoir fait le choix d'articuler ses actions non pas à des axes thématiques, mais en se positionnant comme structure de services, avec une activité particulièrement importante dans les domaines numériques. Le support proposé permet de fédérer de vastes domaines de recherche et, de cette manière, de profiter à un grand nombre de laboratoires en SHS de la région.

Ce choix est celui de la direction actuelle dont le comité évalue ici le bilan et qui fait suite à une restructuration de l'UAR. Le comité a été impressionné par le travail fourni par la direction, et la manière dont elle a su redonner du souffle à la MISHA. Les avancées sont considérables dans le domaine des services d'appui à la recherche, ce qui n'a pu être réalisé que grâce à une politique volontariste de mise en place de pôles d'appui et de recherche et de pérennisation des postes, qu'il convient ici de saluer et dont le comité soutient la poursuite. Le bilan est moins convaincant sur l'incubation de projets, dont les retombées n'apparaissent pas clairement.

Dans la période qu'il s'agit ici d'évaluer, la MISHA a ancré son activité à la fois comme lieu (lieu d'exposition permettant de faire le lien avec la société civile ; lieu d'activités scientifiques pour des chercheuses et chercheurs, pour les usagers de la bibliothèque) et comme ressource d'appui à la recherche indispensable au dynamisme de la recherche en SHS dans la région. Même si l'intégration de l'UHA reste encore marginale par rapport à l'Unistra, le comité note une volonté forte de ne pas se limiter au seul horizon strasbourgeois.

L'UAR est désormais articulée en pôles (ce qui n'était pas le cas dans le bilan précédent), chaque pôle de compétence (numérique, éditorial) bénéficiant de l'appui d'au moins un personnel pérenne, soutenu dans ses choix stratégiques par une référente ou un référent scientifique. L'articulation entre la dimension administrative et la dimension scientifique d'une structure qui a, en peu de temps, élargi son portefeuille de services et considérablement crû en termes de personnel, nécessite un vaste travail de communication, dont la direction (et notamment la secrétaire générale) mesure l'importance.

ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

Le précédent rapport pointait d'importantes faiblesses structurelles auxquelles ont été apportées des remédiations, pour certaines de grande ampleur au vu de la structure et du fonctionnement de la MISHA, au fil du contrat ici évalué.

- Difficulté de la MISHA à trouver sa place dans la restructuration du paysage strasbourgeois à la suite de la création de l'Unistra.
- Manque d'activité du GIS « Monde germanique ».
- Difficultés de gestion de la vie en commun dans les locaux.
- Vigilance sur la gestion de la plateforme universitaire de données de Strasbourg (PUD-S) ; liens avec huma-num à renforcer.
- Chronophagie de l'entretien du bâtiment.
- Réorganisation de la direction.
- Vigilance sur les perspectives de carrière pour les personnels d'appui à la recherche.
- Vigilance sur les aspects de gestion financière (lourdeur administrative).

La MISHA a apporté des éléments de réponse – plus ou moins fortes – à l'ensemble de ces points.

La bonne intégration de la MISHA à l'Unistra est lisible à travers la variété des points d'ancrage : les unités de recherche (en particulier celles hébergées dans les locaux de la MISHA), l'Idex (avec la possibilité de répondre à des appels à projets IdEx : projets remportés depuis 2017), les structures de formation (intégration dans les maquettes de formations en Humanités numériques).

Le Germanopôle a pu renforcer ses activités et sa visibilité en étant, entre autres, un relais du CIERA depuis 2019. Il n'occupe plus désormais de place aussi prépondérante dans l'activité de la MISHA dans la mesure où de nombreuses autres activités et pôles transversaux ont été intégrés. Le comité invite à repenser son dynamisme en synergie avec les appels, pôles et services désormais portés par la MISHA.

Deux éléments portaient sur l'occupation des locaux. Concernant la vie en commun, la nouvelle direction mise sur une communication régulière et transparente (réunions du conseil d'unité, petits déjeuners de l'unité, sorties d'équipe). La crise sanitaire semble avoir mis un coup d'arrêt à la mise en place d'un *modus vivendi* axé sur les bénéfices apportés par les locaux. La gestion de l'entretien et de l'accueil du bâtiment est adossée à un personnel nombreux et présent. Le comité constate que les personnels, notamment les personnels affectés à la maintenance, ne semblent pas avoir souffert excessivement de la période COVID, et que la mise en place d'un rythme faisant une part au télétravail permet de réguler les besoins dans le cas de postes nécessitant à la fois des interactions fréquentes et du travail de développement de plus longue haleine.

Concernant les liens avec huma-num, ils ont été renforcés dans le cadre du Pôle Données numériques et Savoirs créé fin 2018, et en particulier avec la plateforme PhuN qui vient en complément de la plate-forme PUD-S. Une importante dynamique de formations est en place. La valorisation d'huma-num dans le RnMSH fait partie de la feuille de route d'huma-num et sera donc amenée à se poursuivre dans les années à venir. De même, le relais avec l'IR*PROGEDO fait désormais partie des points forts des activités de la MISHA.

Concernant les perspectives de carrière des personnels d'appui à la recherche, l'effort a principalement porté sur la pérennisation de certains postes, passés de CDD à CDI (en même temps que l'accroissement très fort du nombre de postes en CDD). Le comité salue la politique active de recrutement de la direction. Il met toutefois en garde sur le risque que celle-ci ne se fasse au détriment des personnels déjà en place, qui n'ont pas tous une vision claire de leurs perspectives d'évolution de carrière au sein de la MISHA et/ou dans leur établissement ou organisme d'appartenance.

APPROPRIATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DÉFINIS PAR LES TUTELLES

Les objectifs définis par les tutelles étaient les suivants :

- Développer une politique ambitieuse dans le domaine des Humanités Numériques
- Développer une recherche pluridisciplinaire et internationale
- S'inscrire dans l'accompagnement et la promotion de la science ouverte.

Ces trois points ont été au cœur de l'action de la direction actuelle, mis en œuvre sous la forme de la création de pôles et plateformes pluridisciplinaires. Le comité de pilotage valide les orientations prises une fois par an. L'actuelle direction de la MISHA a inscrit ses activités dans la logique des « 5 I » (Interdisciplinarité, Interinstitutionnel, International, Identité scientifique, Inscription territoriale), en cohérence avec la charte des MSH. Le comité constate que le dialogue avec les tutelles est fructueux et ouvert. Le choix de consolider la dimension de service de l'UAR répond donc pleinement aux objectifs fixés par les tutelles qui encouragent et soutiennent les orientations prises par la direction actuelle.

BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ISSUE DE LA SYNERGIE FÉDÉRATIVE

Comme le montre le rapport précédent, la période à évaluer correspond pour la MISHA à un moment de redémarrage qui fait suite notamment à un audit organisationnel externe demandé en 2017 par les tutelles. Le DAE permet de prendre la mesure de l'ampleur du travail déjà accompli non seulement pour mettre en œuvre cette restructuration, mais aussi pour surmonter la période COVID. En particulier à la lumière de ces circonstances particulières, le bilan scientifique est riche et varié.

Outre l'installation des pôles et plateformes d'appui à la recherche, la MISHA finance des projets pluridisciplinaires et incubateurs (actuellement 7 projets sur deux ans, à hauteur de 5 000 EUR/an), accompagne des projets issus du RnMSH (actuellement 7), organise chaque année un colloque pluridisciplinaire dont le rayonnement régional et national est important. Le colloque lié aux 20 ans de la MISHA organisé en juillet 2022 a marqué la reprise d'une activité sur site dense et ouverte sur la société civile.

Le comité soulève néanmoins quelques éléments dont le flou contribue à affaiblir le bilan d'ensemble. Le fonctionnement sur AAP, en l'absence d'axes scientifiques définis, ne permet pas de contribuer à donner à la MISHA une identité scientifique seulement déclinée dans le DAE sous la forme d'une agrégation de pôles. Le personnel d'appui à la recherche souligne d'ailleurs les limites du fonctionnement en mode « projet ». Les succès de la fonction d'incubation et l'effet levier des services mis en place, présentés comme essentiels à l'exemple de celui de traduction, restent difficilement mesurables. Enfin, certaines disciplines comme le droit (dont la FRU l'Europe en mutation, membre de la MISHA regroupe des entités relevant de ce domaine, elles aussi membres) semblent sous-représentées dans le bilan scientifique de la MISHA.

RÉALITÉ ET QUALITÉ DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

L'animation scientifique réalisée par la MISHA est particulièrement remarquable par sa capacité à s'intégrer dans des structures locales, régionales et nationales, et à générer une variété de manifestations permettant de rendre justice à l'ensemble des points forts de l'UAR.

Les colloques interdisciplinaires ont été conçus de manière à pouvoir intéresser autant des spécialistes de la question abordée (réunification allemande, politiques publiques de recherche, etc.) qu'un public plus large, notamment local (colloque sur l'histoire de l'université de Strasbourg). L'équipe de direction et les référentes et référents scientifiques des pôles sont particulièrement investis dans l'organisation de ces colloques.

La MISHA fonctionne comme agence de moyens au format « incubateur » pour des projets pluridisciplinaires, permettant là aussi la perméabilité entre les différents centres d'intérêts, méthodes et compétences amenées à se croiser en son sein. Le comité apprécie que le croisement des approches, la perspective internationale et l'appui d'une plateforme ou pôle de la MISHA soient des critères d'éligibilité. Trois appels à projet ont ainsi pu être lancés depuis 2017, en général avec une totale liberté thématique, sauf en 2020-2021 où un premier appel fléché a été lancé (« L'environnement, nouvel espace démocratique et intergénérationnel »), permettant à la MISHA de se positionner sur une thématique montante. Le conseil scientifique procède à la sélection des projets lauréats. Ce sont au total 20 projets qui ont été financés depuis 2017, un chiffre qui témoigne d'une forte dynamique. Le comité apprécie également la variété des thématiques et des porteurs et porteuses lauréates.

Par ailleurs, la MISHA est particulièrement bien représentée dans les réponses aux appels à projets lancés par le RnMSH, qui a également permis de tisser des liens avec d'autres MSH.

La MISHA a réussi à s'intégrer à la restructuration des CPER lors de la réorganisation autour de la région Grand Est en participant au projet lauréat COVID-SHS (Créer-Organiser et Valoriser les données en SHS), soutenu par la région, l'État et le CNRS entre 2021 et 2027. La MISHA est porteuse d'un axe dédié aux données 3D pour lesquelles une plateforme doit être mise en place. Elle est également partie prenante d'un projet PIA 3 adossé à un développement de PROGEDO.

PERTINENCE ET QUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

Les services techniques déployés par la MISHA sont considérables tant du point de vue de leur quantité qu'en regard à la manière dont ils s'articulent entre eux.

Au niveau de l'équipement informatique à proprement parler, il s'agit de gérer à la fois le réseau sur site (serveurs, machines, connexion internet) et les outils de travail à distance des personnels rattachés ou hébergés à la MISHA (300 PC portables en 2021). Le rapprochement avec la DNUM de l'Unistra reste cependant à mener à son terme afin de réduire la vulnérabilité de la MISHA sur ce point et favoriser les échanges entre personnels des services informatiques de l'Unistra.

Par ailleurs, la gestion des salles et de leur équipement est également exigeante. Cela concerne tout d'abord la salle équipée pour les captations qui donne lieu à une variété de productions audiovisuelles (70 captations et retransmissions/an, une trentaine de réalisations et postproductions). La personne actuellement en charge de la plateforme audiovisuelle souhaiterait être épaulée à hauteur de 0,5 ETP de manière à pouvoir également maintenir une présence active sur la chaîne YouTube créée en 2020 (actuellement 89 vidéos, 20 300 visionnages). La salle d'exposition permet elle aussi de valoriser largement les travaux de la MISHA. La coordination de sa programmation est confiée à un membre de la direction associé au pôle communication.

Le nombre et la qualité des expositions n'ont pas faibli en période COVID (3 expositions en 2016, 2 en 2017, 4 en 2018, 2 en 2019, 5 en 2020, 5 en 2021 et 5 prévues en 2022 pour valoriser les collections universitaires de Strasbourg dans le cadre des célébrations des 20 ans de la MISHA). Le comité relève la diversité des supports utilisés dans le cadre des installations plus récentes, permettant de sortir des sentiers battus de la muséographie traditionnelle.

Le service communication est chargé de la page web, des réseaux sociaux (Twitter, YouTube), mais aussi de supports de communication traditionnels. Par ailleurs, le service communication réalise le rapport annuel d'activité (disponible en ligne), se charge de la communication avec le RnMSH et la DR10 du CNRS et contribue à l'organisation d'événements (teasers vidéos d'expositions par exemple). Il est bien intégré aux réseaux de communication nationaux et travaille en bonne collaboration avec la plateforme audiovisuelle.

Au sein du pôle « Données numériques et savoirs », deux plateformes numériques contribuent efficacement à la mission de la MISHA à la fois auprès de ses personnels et auprès des chercheurs et chercheuses et ingénieurs qui bénéficient de son accompagnement :

- La plateforme universitaire de données (PUD-S), créée en 2016, permet d'offrir un relais de l'IR*PROGEDO. Les sollicitations d'accompagnement ont baissé en période Covid mais commencent à remonter, avec des demandes de plus en plus ciblées pour des projets dans la durée (projets « Transport(s) » ou « Mut'Action »). Un appel permet de valoriser des projets entrant dans le périmètre méthodologique de la plateforme, qui est également mise en avant dans le cadre de manifestations comme la semaine de l'Open access ou avec des présentations dans le cadre de masters. Parmi toutes les formations proposées, le comité relève plus particulièrement les formations intégrées permettant aux étudiants de valider des ECTS dans le cadre de l'ITI MAKERS. Vient s'ajouter à ce panel d'activités déjà riche un pan permettant d'autres formes de valorisation telles que l'organisation de journées d'études ou la participation à des moments de convivialité axés sur la vulgarisation scientifique.
- La plateforme en Humanités Numériques (PHuN) a été déployée en 2019 et assure le relais avec l'IR*Huma-Num. D'abord focalisée sur l'archivage d'anciennes bases de données de la MISHA, elle a pu prendre pleinement son rôle de relais d'Huma-Num avec un recrutement dédié en 2020. 13 bases de données ont alors été migrées vers Heurist, dont la gestion et le développement est devenu un point fort de la MISHA. Le comité apprécie la démarche de formation de stagiaires dans le cadre de projets, permettant une montée en compétences des projets par rapport aux outils. La participation des animateurs et des animatrices de la plateforme à des manifestations de formation continue témoigne également de l'effort de veille poursuivi.

Le pôle éditorial s'appuie sur un pôle de soutien à l'édition des revues en SHS (OUVROIR) doublé d'une pépinière de revue (PAREO) et d'un service de relecture et traduction. Depuis 2020, le pôle OUVROIR a pour mission de répertorier et d'accroître la visibilité des revues en SHS du site universitaire alsacien, en soutenant l'accès ouvert et le recours à des identifiants standards. PAREO est depuis 2021 la pépinière de revues du site alsacien qui envisage une édition sur *OpenEdition Journals*. Elle assure le référencement et la mise en conformité des revues numériques aux normes de la science ouverte. Sept revues sont actuellement hébergées par la pépinière. Ces services ont un rôle essentiel dans la diffusion des savoirs et des bonnes pratiques à l'heure de la science ouverte. Le Service de relecture et traduction joue un rôle tout aussi essentiel et est fortement sollicité : 64 demandes dont 51 traitées en 2021. Le personnel unique, non pérenne, assurant ce service n'étant qu'à 80 %, des arbitrages doivent être faits qui ne sont pas systématiquement en accord avec la politique du pôle éditorial (choix de textes devant être soumis à des revues « prestigieuses » vs encouragement à la science ouverte) et ne permettent pas de diversité des réalisations (impossibilité de faire la traduction d'un ouvrage). Le comité soutient pleinement la direction dans son choix de placer ce poste en rang 1 de son dialogue de gestion.

DEGRÉ DE MUTUALISATION DES MOYENS DES UNITÉS

La MISHA contribue activement à la mutualisation des moyens des unités. Il faut toutefois ici relever le niveau très différent de mutualisation selon les unités, puisque certaines d'entre elles participent peu aux activités de la MISHA, mais surtout car les UMR hébergées dans les locaux bénéficient d'une mutualisation beaucoup plus importante. Ainsi, ces UMR voient leur parc informatique géré par un personnel de la MISHA et les bibliothèques de deux de ces UMR sont accueillies dans le bâtiment de la MISHA. La bibliothèque de la MISHA est en réalité une bibliothèque d'UMR spécialisée en sciences de l'Antiquité, gérée par le service commun de la documentation dont les locaux sont entretenus par les personnels de la MISHA. La MISHA profite néanmoins de l'utilisation de cette bibliothèque par un public varié qui, par ce biais, entre en contact avec ses activités. La MISHA gère en interne la réservation de son parc de salles, ce qui apparaît bénéfique pour faire vivre le lieu, malgré une volonté d'intégration au service commun de la part de l'Unistra.

Pour les UR qui ne sont pas hébergées dans la MISHA, le degré de mutualisation est très variable, plus encore en incluant les unités de l'UHA qui sont géographiquement éloignées du site strasbourgeois. Le choix opéré par la direction de ne plus héberger au sein de la MISHA les projets qu'elle finance conduit aussi à diminuer la mutualisation des moyens.

En revanche, le développement très important des services d'appui à la recherche, notamment numérique, proposés par la MISHA sous l'impulsion de l'actuelle direction est un puissant levier de mutualisation (l'accès à

ceux-ci restent prioritaires pour les projets financés par la MISHA). Ainsi, la MISHA accueille des équipements et propose des services essentiels pour la recherche actuelle en SHS, qui profitent à l'ensemble des unités volontaires pour s'inscrire dans un tel processus.

PERTINENCE DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE, COMPLÉMENTARITÉ / INSERTION PAR RAPPORT AUX AUTRES STRUCTURES FÉDÉRATIVES PRÉSENTES SUR CE SITE

La mise en place des pôles et plateformes d'appui à la recherche relèvent d'un pari de la direction qui, même si ceux-ci restent à consolider en termes de postes, permet à la MISHA de proposer une offre de service de très bon niveau pour la recherche en SHS sur le site alsacien. Le « réflexe MISHA », encore à développer du côté de l'UHA, a donc tout pour continuer à exister surtout dans le contexte où il n'y a pas eu de rapprochement des unités SHS lors de la fusion des 3 universités en 2009.

L'absence d'axes thématiques à la MISHA peut néanmoins poser problème quant à son positionnement qui apparaît très dépendant des financements apportés par les AAP alors que les dotations récurrentes sont stables, voire en légère baisse. Le fonctionnement des pôles et plateformes dont les orientations scientifiques sont arbitrées par des référents scientifiques, validés par le COPIL mais absents des organes décisionnels de l'UAR, mériterait d'être éclairci dans un souci de continuité des activités et de maintien des compétences techniques et savoirs thématiques développés au sein de ces services.

RECOMMANDATIONS À LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Le comité se réjouit de la forte volonté affichée par la direction de pérenniser les CDI et soutient pleinement cette orientation, gage de consolidation des plateformes et d'une meilleure QVT. De même, le comité encourage la volonté de la direction de déployer, ne serait-ce que de façon intermittente et ponctuelle, les offres de service de la MISHA sur le site de l'UHA, gage d'une meilleure appropriation par les équipes mulhousiennes et colmariennes des multiples services qu'offre la MISHA.

D'un point de vue opérationnel, le comité s'interroge en revanche sur gestion du parc informatique du bâtiment et conséquemment des structures hébergées par la MISHA, en autonomie complète par rapport au système informatique de l'Unistra. Le comité suggère d'approfondir la piste d'une intégration plus étroite à la DNUM strasbourgeoise pour la gestion de ce parc.

De manière plus générale, le comité encourage l'UAR à améliorer l'intégration, notamment des personnels relevant de l'Unistra, à cette dernière structure, de manière à ce que les personnels se sentent moins isolés de leur établissement de rattachement, ainsi que pour leur ouvrir éventuellement de nouvelles perspectives de carrière. Toujours dans le domaine des ressources humaines, le comité encourage la direction à faciliter aux personnels relevant de l'Unistra l'accès à l'offre de formation CNRS et à favoriser, dans la mesure du possible, l'effet levier des entretiens annuels, tout en restant à l'écoute au niveau individuel.

Du point de vue scientifique, le comité suggère la tenue d'une enquête annuelle concernant les projets incubés, afin que la MISHA ait davantage de visibilité sur les effets levier de ses appels à projets génériques et puisse ainsi mieux piloter encore sa politique en la matière. Un processus similaire devrait être engagé sur les publications parues qui ont eu recours au service de relecture et traduction. Ces données mériteraient d'être signalées sur le site web de l'unité, qui pourrait développer le contenu des pages projets en l'enrichissant de leur devenir et des résultats obtenus par ceux-ci. Cela permettrait notamment de constituer une archive visible des actions de recherche soutenues par la MISHA.

Du point de vue de la gouvernance, il serait pertinent d'envisager un mandat renouvelable pour les référents et référentes scientifiques, afin de minimiser le risque de vacance inhérent à la politique -certes vertueuse- du mandat unique synchronisé pour la direction et les référents et référentes. Une décharge plus conséquente permettrait à ces derniers et dernières de s'investir davantage dans leur mission.

Le comité encourage la mise en place de responsables de pôles qui deviendraient *de facto* des chefs de service. Cette démarche permettrait une meilleure gestion des pôles tant du point de vue des ressources humaines que de leur intégration à la gouvernance de l'UAR.

Enfin, dans le contexte de la crise climatique, le comité invite l'UAR à procéder annuellement à un bilan GES de manière à anticiper au mieux les rééquilibrages qui s'avèreront très certainement nécessaires dans les années à venir. L'utilisation de l'outil GES1point5 permettrait à la MISHA de s'intégrer dans une dynamique portée par des nombreux laboratoires français, et de bénéficier de l'expertise de la communauté labos1point5.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 21 octobre 2022 à 9h15

Fin : 21 octobre 2022 à 16h30

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

09h15-09h30	Vérification du bon fonctionnement des dispositifs techniques
09h30-09h45	Réunion à huis clos du comité d'experts
09h45-10h15	Entretien avec l'équipe de direction
10h15-11h00	Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles (Mme Sylvie Rivot, vice-présidente Recherche et formations doctorales, université Haute-Alsace ; M. Julien Penin, vice-président délégué Recherche, formation doctorale et science ouverte, université de Strasbourg ; M. Patrice Soullie, délégué régional CNRS, délégation Alsace)
11h00-11h30	Pause
11h30-12h30	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche
12h30-13h30	Déjeuner de travail du comité à huis clos
13h30-14h30	Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs
14h30-15h00	Entretien avec l'équipe de direction
15h00-15h15	Pause
15h15-16h30	Entretien à huis clos du comité d'experts
16h30	Fin de la visite

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Outre les problèmes inhérents à toute évaluation en distanciel - problèmes de connexion, difficultés à entendre certains interlocuteurs, voire à identifier les interlocuteurs et interlocutrices sur un petit écran ; prise de parole plus difficile à distance pour certains/certaines, etc. - le comité déplore d'avoir dû réaliser la visite en visioconférence, en particulier dans le cas d'une UAR dont les locaux ont une place essentielle dans le mode de fonctionnement.

Le comité regrette de n'avoir pu s'entretenir avec un représentant de l'INSHS du CNRS, mieux à même de discuter des orientations scientifiques de la structure évaluée.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Monsieur Éric Saint-Aman
Directeur du Département d'évaluation de la recherche
HCERES - Haut conseil de l'évaluation de la recherche et
de l'enseignement supérieur
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Strasbourg, le 14 décembre 2022

Objet : Rapport d'évaluation DER-PUR230023309 - MISHA - Maison interuniversitaire des sciences de l'homme Alsace.

Réf. : RB/FF/N° 2022- 306

Rémi Barillon

Vice-Président Recherche,
formation doctorale et science
ouverte

Cher Collègue,

Affaire suivie par :

Florian Fritsch
Responsable du département
Administration de la recherche
Tél : 03.68.85.15.19

florian.fritsch@unistra.fr

L'université de Strasbourg vous remercie ainsi que tous les membres du comité HCERES pour le travail d'expertise réalisé sur l'unité de recherche « Maison interuniversitaire des sciences de l'homme Alsace » (MISHA - UAR 3227)

Nous n'avons aucune observation de portée générale à formuler sur le rapport d'évaluation transmis.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes cordiales salutations.



Rémi Barillon

Direction de la Recherche

4 Rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 STRASBOURG CEDEX
Tél. : +33 (0)3 68 85 15 80
Fax : +33 (0)3 68 85 12 62
www.unistra.fr

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)